



Le PS dénonce l'injustice que constitue le non-remboursement des primes maladies payées en trop !

Entre 1996 et 2011, les assuré-e-s de neuf cantons auraient payé près de deux milliards de primes en trop pour financer les réserves de l'assurance maladie obligatoire. Selon les chiffres donnés par l'OFSP fin 2012, les Vaudois auraient payé 602 millions de trop, les Zurichois 465, les Genevois 350, les Tessinois 140, les Thurgoviens 82, les Fribourgeois 23 et les Neuchâtelois 22. Par habitant-e des cantons concernés, le montant payé en trop varie entre 133 et 955 francs environ, ce qui n'est quand même pas rien !

Le problème a été reconnu dès 2007 par les trois conseillers fédéraux qui se sont succédé à la tête du DFI et les Chambres fédérales ont d'ailleurs accepté des interventions parlementaires visant à trouver une solution pour rendre aux assuré-e-s les primes indûment encaissées. Le Conseil fédéral a alors proposé un compromis via les taxes environnementales sur le CO2 et le COV pour rembourser la moitié de la somme versée en trop sur 6 ans. La Conférence des 26 chefs des départements cantonaux de la santé a au surplus proposé que ce soient les assureurs qui remboursent sur une période de trois ans ce qui avait été payé en trop. Or aucune des solutions proposées n'a trouvé grâce aux yeux de la Commission de la Santé du Conseil des Etats ! Certes, la nouvelle loi sur la surveillance de l'assurance maladie sociale prévoit qu'à l'avenir, les primes payées en trop seront remboursées l'année suivante, mais cela ne résout pas le problème du passé !

Pour le PS, cet épisode est par ailleurs une nouvelle démonstration que le système ne fonctionne pas et qu'il doit être repensé. Raison pour laquelle, de concert avec des syndicats et diverses associations, il exige l'introduction d'une caisse maladie publique. Pour une assurance de base qui profite à l'ensemble de la population et non seulement à quelques privilégiés.

Le PS exige donc que les promesses faites soient enfin tenues et que cette injustice soit corrigée dans toute la mesure du possible et rapidement. Dans ce sens, et avec la présente résolution, le PS demande de soutenir les péti-tions qui appellent l'Assemblée fédérale à approuver le projet du Conseil fédéral relatif à la modification de la loi sur l'assurance-maladie afin de rem-bourser les primes payées en trop entre 1996 et 2011.